# COMMUNIQUE DE PRESSE

Dijon, le 21 avril 2023

**Maternité territoriale de l’Autunois-Morvan :**

**un projet dès à présent opérationnel**

Le Groupement Hospitalier de Territoire (GHT) Saône et Loire Bresse Morvan, en partenariat avec l’Hôtel Dieu du Creusot, le GHT Nièvre ainsi que tous les acteurs du territoire concernés, est pleinement mobilisé pour organiser les réponses permettant d’assurer les prises en charge de la filière « femme-mère-enfant » et d’accompagnement à la parentalité de la population de l’Autunois-Morvan.

Grâce à cet engagement collectif, un suivi de grossesse est bien assuré pour toutes les parturientes du territoire.

Telle que présentée aux différents partenaires et élus, notamment lors des deux réunions de présentation et concertation à Autun, une offre complète de consultations gynécologiques, obstétricales, pédiatriques et échographiques est dès à présent opérationnelle sur le site du CH d’Autun, ainsi que celui de Château-Chinon.

**L’offre de consultation gynécologique, pédiatrique et obstétricale du centre de péri maternité est maintenue au CH d’Autun**.

Les horaires du centre de péri maternité sont :

* Dès à présent, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30,
* Très prochainement, le samedi de 9h à 12h.

**L’offre de consultation gynécologique, pédiatrique et obstétricale du centre de péri maternité de Château-Chinon est mise en place** :

* Depuis le 3 Avril :
	+ Des plages de consultations de suivi de grossesse sont proposées par les sages-femmes à la population du bassin de vie de Château-Chinon tous les lundis de 9h à 17h.
* Très prochainement :
	+ L’offre de suivi de grossesse échographique sera assurée tous les jeudis, dès livraison de l’appareil d’échographie, financé par l’Agence Régionale de Santé ;
	+ Des consultations de pédiatrie seront assurées dès le 7 juin 2023, par le pédiatre de l’hôpital de Chalon-sur-Saône ;
	+ Un gynécologue-obstétricien de l’hôpital de Chalon-sur-Saône assurera dès le mois de Juin, des consultations un vendredi par mois, en complément de celles actuellement proposées par le Dr Scherrer.

La sécurisation des urgences obstétricales a fait l’objet d’une attention particulière :

* En journée, les sages-femmes assurent les consultations d’urgences et peuvent apporter leur expertise pour une levée de doute ;
* Les urgentistes peuvent à tout moment solliciter l’expertise d’une sage-femme ;
* Le véhicule dédié au SMUR obstétrical est livré et sera mis en circulation dès réception des derniers équipements biomédicaux (mi-mai).

La montée en compétences des professionnels intervenants dans ce projet de maternité territoriale est bien programmée ; plusieurs formations sont organisées dès le début du mois de mai 2023.

Cette organisation, dans sa dimension de santé publique, d’amélioration de la qualité et de la sécurité des soins fait l’objet d’un soutien unanime de l’ensemble des experts médicaux sollicités.

La mise en œuvre de la FMIH (Fédération Médicale Inter Hospitalière de périnatalité), comme convenu, est prévue pour la fin du mois de juin au plus tard.

Le SMUR obstétrical sera quant à lui opérationnel pour la mi-mai, ainsi que la création d’un poste supplémentaire de sage-femme, pour soutenir la dynamique territoriale, début juin.

Afin de simplifier les démarches, un numéro unique permettra de prendre rendez-vous sur les centres de péri maternité d’Autun et de Château-Chinon :

Le secrétariat est joignable du lundi au vendredi de 9h à 17h au :

🕿 03 85 86 84 40.

En cas d’urgence, contacter le centre 15 :

🕿 15